



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone M1145

La grille des spécifications applicable à la zone M1145, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de l'usage H10 et des spécifications afférentes à celui-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 20 avril 2015

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 30 MAI 2015